

CONVOCAATION

Le collège des bourgmestre et échevins invite, en conformité de l'article 13 de la loi communale du 13 décembre 1988, les membres du conseil communal à assister à la prochaine réunion du conseil fixée au

Jeudi, 3 octobre 2024 à 14.30 heures

en la salle du conseil communal de la mairie, 1, place Grande-Duchesse Charlotte, aux fins de délibérer sur les objets cités ci-après.

Strassen, le 27 septembre 2024

le collège des bourgmestre et échevins,

le Président,

le Secrétaire,

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 11.07.2024.
2. Adoption d'une convention avec les locataires de la brasserie Lion d'Or.
3. Mobilité et Circulation :
 - a) Confirmation de plusieurs règlements temporaires sur la circulation.
 - b) Adoption de l'avenant n° 20 au règlement général sur la circulation
4. Approbation de plusieurs actes notariés.
5. Adoption de la convention AktivPlus pour l'année 2024.
6. Approbation de plusieurs contrats de bail.
7. Approbation de la convention relative à la mise à disposition de l'église de Strassen.
8. Modification partielle des budgets ordinaire et extraordinaire 2024.
9. Fixation des taux de l'IF et de l'ICC pour l'année d'imposition 2025.
10. Adoption d'un avenant au contrat de mise à disposition de bornes de charges pour véhicules électriques.
11. Adoption d'un plan d'emprises.
12. Décision de principe sur un partenariat avec la ville de Skadovsk.
13. Présentation de la charte de développement durable avec les associations locales.
14. Divers.
15. Affaires de personnel :
 - a) Nomination au poste vacant au sein du bureau du personnel (huis clos)
 - b) Décisions portant sur des nominations définitives (huis clos)
 - c) Décision dans le cadre d'une prolongation de stage (huis clos)
 - d) Décision dans le cadre d'un changement de groupe (huis clos)